



comment puis je garde mes petits avec moi

Par **manu3322**, le **23/11/2009** à **22:10**

MA CONCUBINE A VOULUT QUE L ON CE SEPPART AU MOI DE JUIN APRES 17 de vie commune et 2 enfants je suis partir de la maison comme elle me la demanderune semaine apres elle m annonce qu elle veut partie sur lyon que puije faire pour gardez mes enfants avec moi la grande qui a 14 et mon petit qui a 6 ans un conseille serrai le bien venu merci d avance

Par **Chouteau**, le **24/11/2009** à **16:42**

Bonjour,
vous êtes justement dans le problème du concubinage, c'est à dire que la liberté laissé à ce mode d'union se retrouve lors de la séparation. Toujours la liberté.
Souvent, il faut organiser soit même la relation qui suit, pour décider des conséquences de la rupture.
Mais en cas de conflit, et si la filiation est établie entre vous et vos enfants, il va falloir demander au Juge aux affaires familiales de régler la situation dans l'intérêt des enfants.
A priori, vous aurez besoin de l'aide d'un avocat.
Bon courage.

Par **manu3322**, le **24/11/2009** à **18:19**

merci a toi pour le conseille